



De la
VAE 2002
à la **REVA 2020**

Liberer la VAE
Reconnaître
l'expérience tout au
long de la vie

LIBÉRER LA VAE RECONNAÎTRE LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE TOUT AU LONG DE LA VIE

Co-missionnés : Claire Khecha, Yanic Soubien, David Rivoire

Ce rapport est consécutif à la LETTRE DE MISSION du 19 décembre 2019 signée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, le Ministère du Travail, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Secrétariat d'État auprès de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.